

Le conservatoire est-il accessible à tous ?

Oui, le conservatoire est accessible aux adultes, aux ados, aux enfants dès 3 ans et aux personnes en situation de handicap, qu'ils soient débutants ou élèves confirmés.

Quelle est la durée du cours instrumental ?

Elle varie de 30 à 45 minutes en fonction du niveau de l'élève.

30 minutes pour les élèves de 1^{er} cycle, 45 minutes pour les élèves de 2nd et 3^{ème} cycle.

Quel tarif dois-je payer si je choisis une activité supplémentaire par rapport au forfait «1 instrument» ?

Vous ne paierez pas de supplément. En plus du cours d'instrument et du cours de formation musicale, votre inscription vous permet, sous réserve de places disponibles, d'accéder à tous les cours collectifs auxquels vous souhaitez participer.

A quelle pratique collective puis je accéder en fonction de mon niveau ?

Les deux premières années d'instrument, la pratique collective est intégrée au cours de Formation Musicale (FM).

Le choix d'orchestres (vents/cordes) se fera ensuite selon votre niveau.

Le choix de chœurs se fera selon votre âge (enfants, jeunes, ados, adultes) et celui des ensembles et des ateliers selon votre instrument : guitare, cornemuse, tin whistle...

La pratique collective peut être également choisie en fonction de l'esthétique : Musiques Actuelles et Musiques Improvisées « MIMA », musique de chambre, Big-Band...

Les ateliers MIMA fonctionnent en 3 niveaux : débutant, intermédiaire, avancé. C'est l'équipe pédagogique qui vous orientera vers le cours le plus adapté pour vous.

Sur quel site puis je prendre mon cours ?

A défaut sur votre commune d'habitation ou la commune la plus proche de chez vous. Néanmoins, même si certains critères sont à prendre en compte, il est possible de vous rendre sur n'importe quel autre site.

Puis je prendre des cours au conservatoire si je suis en situation de Handicap ?

Oui, le conservatoire accueille tous les publics. Une rencontre avec la direction vous sera proposée afin de définir un parcours adapté à votre handicap.

Quand recevrais-je les horaires des cours ?

Courant juin. Si toutefois le jour ou l'horaire que l'on vous aura attribué ne vous convenait pas, un cours équivalent vous sera proposé sur un autre site (dans la limite des places disponibles).

Comment puis-je modifier mon inscription ?

Une fois validée, la pré-inscription n'est plus modifiable. Vous devez envoyer un mail au conservatoire pour effectuer un changement.

Où dois-je renseigner mon choix d'instrument ?

Sur la troisième page du site (inscription Elève 1) dans la rubrique « Choisissez les enseignements de la rentrée »



The screenshot shows a web form titled "Choisissez de nouveaux enseignements pour la rentrée si vous le souhaitez". It features a dropdown menu labeled "Enseignement souhaité" with the selected option "Atelier vocal MIMA". Below the dropdown is a green button labeled "+ Ajouter un nouvel enseignement". There is also a trash icon on the right side of the form.

Existe-t-il un onglet pour inscrire un deuxième enfant ?

Oui, vous le trouverez sur la troisième page. Cliquez sur le "+ Ajouter un élève"



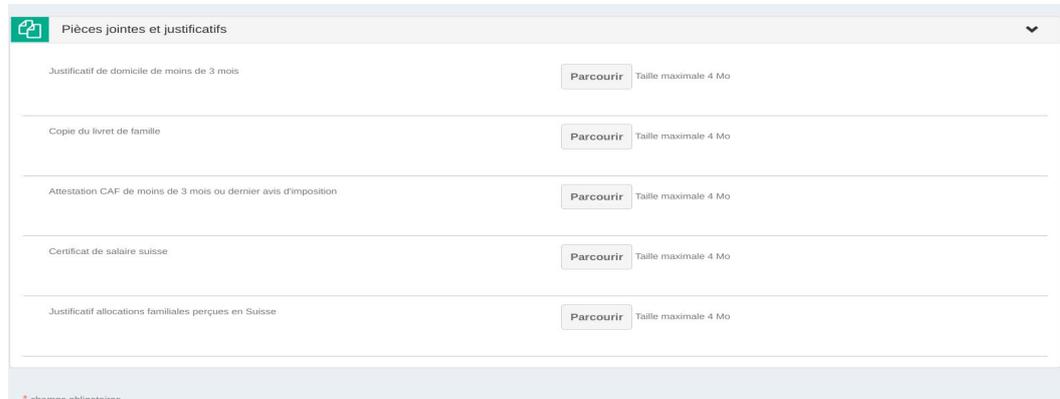
The screenshot shows a recapitulative page with a header "Bonjour à tous." and a "Lire la suite" button. Below the header is a section titled "Récapitulatif" containing a card for the "Responsable" (Gérard AAABBB) with contact information and an "Editer" button. To the right of the responsible card are two buttons: "+ Ajouter un élève" and "+ Ajouter un responsable".

Vais-je conserver le même identifiant si j'inscris mon second enfant en juin ?

Oui

Comment puis-je rajouter une pièce jointe ?

Sur la seconde page (coordonnées du tuteur), bas de page



| Pièces jointes et justificatifs | |
|---|--------------------------------|
| Justificatif de domicile de moins de 3 mois | Parcourir Taille maximale 4 Mo |
| Copie du livret de famille | Parcourir Taille maximale 4 Mo |
| Attestation CAF de moins de 3 mois ou dernier avis d'imposition | Parcourir Taille maximale 4 Mo |
| Certificat de salaire suisse | Parcourir Taille maximale 4 Mo |
| Justificatif allocations familiales perçues en Suisse | Parcourir Taille maximale 4 Mo |

* chamos obligatoires

ou par mail si votre inscription est déjà finalisée.

Puis je inscrire un autre membre de ma famille lors des pré-inscriptions ?

Voir réponse « Existe-t-il un onglet pour inscrire un deuxième enfant ? »

Que dois-je faire si je ne peux plus accéder à mon espace perso ?

Vous pouvez le retrouver via le lien suivant : <https://www.opentalent.fr/login/>

Pour cela il vous faut rentrer les identifiants et mots de passe choisis. En cas de problème, vous pouvez contacter le secrétariat du Conservatoire par mail.